

Utilisez les grilles suivantes pour faire les calculs nécessaires pour remplir votre formulaire SK428, *Impôt sur le revenu et crédits de la Saskatchewan*. Pour obtenir des précisions, lisez les pages 1 à 6 du cahier de formulaires.

Conservez ce document dans vos dossiers. **Ne le joignez pas** à la déclaration que vous nous enverrez.

## Ligne 5816 – Montant pour une personne à charge admissible

Montant de base	9 244   00	1
Revenu net de la personne à charge selon la ligne 236 de sa déclaration	-	2
Ligne 1 moins ligne 2 (si négatif, inscrivez « 0 »).	=	3
Inscrivez à la ligne 5816 du formulaire SK428 le montant <b>le moins élevé</b> : ligne 3 ou 8 404 \$	=	3

## Ligne 5820 – Montant pour personnes à charge âgées de 18 ans ou plus et ayant une déficience

Faites ce calcul pour chaque personne à charge.

Montant de base	9 308   00	1
Revenu net de la personne à charge selon la ligne 236 de sa déclaration	-	2
Ligne 1 moins ligne 2 (si le résultat est négatif, inscrivez « 0 »; s'il dépasse 3 848 \$, inscrivez 3 848 \$)	=	3
Montant demandé à la ligne 5816 pour cette personne, s'il y a lieu	-	4
Montant auquel vous avez droit pour cette personne : ligne 3 moins ligne 4 (si négatif, inscrivez « 0 »)	=	5

Inscrivez à la ligne 5820 du formulaire SK428 le total des montants auxquels vous avez droit pour **toutes** les personnes à votre charge.

## Ligne 5840 – Montant pour aidants naturels

Faites ce calcul pour chaque personne à charge.

Montant de base	16 989   00	1
Revenu net de la personne à charge selon la ligne 236 de sa déclaration	-	2
Ligne 1 moins ligne 2 (si le résultat est négatif, inscrivez « 0 »; s'il dépasse 3 848 \$, inscrivez 3 848 \$)	=	3
Montant demandé à la ligne 5816 pour cette personne, s'il y a lieu	-	4
Montant auquel vous avez droit pour cette personne : ligne 3 moins ligne 4 (si négatif, inscrivez « 0 »)	=	5

Inscrivez à la ligne 5840 du formulaire SK428 le total des montants auxquels vous avez droit pour **toutes** les personnes à votre charge.

## Ligne 5844 – Montant pour personnes handicapées (lisez la ligne 5844 à la page 2 du cahier de formulaires)

(Supplément : calcul à faire si vous aviez **moins de 18 ans** le 31 décembre 2005)

Supplément maximal	3 848   00	1
Total des frais de garde d'enfants et de préposé aux soins déduits par toute personne à votre égard	-	2
Montant de base	- 2 254   00	3
Ligne 2 moins ligne 3 (si négatif, inscrivez « 0 »)	=	4
Ligne 1 moins ligne 4 (si négatif, inscrivez « 0 »)	=	5

Inscrivez à la ligne 5844 du formulaire SK428 **le total de 6 596 \$ et du montant de la ligne 5** (maximum 10 444 \$), **sauf** si vous remplissez cette grille de calcul uniquement pour pouvoir remplir la grille de la ligne 5848.

## Grilles de calcul provinciales (suite)

### Ligne 5848 – Montant pour personnes handicapées transféré d'une personne à charge

Faites ce calcul pour chaque personne à charge.

Montant de base	6 596		00	1
Si la personne à charge avait <b>moins de 18 ans</b> le 31 décembre 2005, inscrivez ici le montant de la ligne 5 de la grille de calcul de la ligne 5844 pour cette personne. Si elle avait <b>18 ans ou plus</b> , inscrivez « 0 ».				
Ligne 1 plus ligne 2	+			2
Total des montants auxquels a droit la personne à charge aux lignes 5804 à 5840 de son formulaire SK428	=			3
Ligne 3 plus ligne 4	+			4
Revenu imposable de la personne à charge selon la ligne 260 de sa déclaration	=			5
Montant auquel vous avez droit pour cette personne : ligne 5 moins ligne 6 (si négatif, inscrivez « 0 »)	-			6
Inscrivez à la ligne 5848 de votre formulaire SK428 le montant <b>le moins élevé</b> : ligne 3 ou ligne 7	=			7

Inscrivez à la ligne 5848 le total des montants demandés pour **toutes** les personnes handicapées à votre charge.

Si, à la fin de l'année, vous et la personne à votre charge ne résidiez pas dans la même province ou le même territoire, des règles spéciales s'appliquent. Communiquez avec nous pour obtenir plus de précisions.

### Ligne 5872 – Montant admissible des frais médicaux pour d'autres personnes à charge

Faites ce calcul pour chaque personne à charge.

Frais médicaux pour la personne à charge				1
Inscrivez le montant <b>le moins élevé</b> : 1 844 \$ ou 3 % de son revenu net selon la ligne 236 de sa déclaration	-			2
Ligne 1 moins ligne 2 (si négatif, inscrivez « 0 »; s'il dépasse 10 000 \$, inscrivez 10 000 \$)	=			3

Inscrivez à la ligne 5872 du formulaire SK428 le total des montants demandés pour **toutes** les personnes à votre

### Ligne 57 – Crédit d'impôt pour contributions politiques

Déterminez le montant à inscrire à la ligne 57 du formulaire SK428 de la façon suivante :

- si le total de vos reçus **ne dépasse pas 400 \$**, utilisez la colonne 1 du tableau suivant;
- si le total de vos reçus **dépasse 400 \$ mais pas 750 \$**, utilisez la colonne 2;
- si le total de vos reçus **dépasse 750 \$ mais pas 1 275 \$**, utilisez la colonne 3;
- si le total de vos reçus **dépasse 1 275 \$**, inscrivez 650 \$ à la ligne 57.

	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	
Inscrivez le total de vos reçus officiels	-	-	-	1
	0 00	400 00	750 00	2
Ligne 1 moins ligne 2	=	=	=	3
	x 75 %	x 50 %	x 33,33 %	4
Ligne 3 multipliée par ligne 4	=	=	=	5
	+ 0 00	+ 300 00	+ 475 00	6
Ligne 5 plus ligne 6	=	=	=	7
Inscrivez le résultat à la ligne 57 du formulaire SK428	=	=	=	7

### Lignes 71 à 73 – Montant inutilisé du crédit d'impôt pour exploration minière à reporter à des années passées

Montant de la ligne 69 du formulaire SK428				1
Montant de la ligne 66 du formulaire SK428	-			2
Ligne 1 moins ligne 2 (si négatif, inscrivez « 0 »)	=			3

Inscrivez à la ligne 71 du formulaire SK428 la partie du montant de la ligne 3 que vous voulez reporter afin de réduire votre impôt de la Saskatchewan de 2004. Inscrivez à la ligne 72 la partie que vous voulez reporter à 2003 et, à la ligne 73, celle que vous voulez reporter à 2002.